



8 rue Jean-Marie Jégo

75013 Paris

Tel : 01.46.06.39.44

Fax : 01.46.06.39.52

secretariat@archivistes.org

www.archivistes.org

**le 30 septembre 2016**

## Lettre d'information aux archivistes

### Après les concours territoriaux, au tour de celui de chargé.e d'études documentaires

Après les concours d'assistant, d'assistant principal et d'attaché de conservation du patrimoine – dont les oraux sont encore en cours dans la plupart des centres de gestion et que nous suivons de très près –, nous tenons à vous informer qu'un concours de chargé d'études documentaires est enfin annoncé pour 2017. Le dernier a eu lieu en 2011.

Pensez à vous inscrire au concours de CHED avant le jeudi 13 octobre 17h (heure de Paris) ! Les épreuves écrites d'admissibilité auront lieu les 23 et 24 mars 2017 en région parisienne et dans les directions régionales des Affaires culturelles en outre-mer.

L'arrêté d'ouverture du concours du 27 juillet 2016 fixe le nombre de postes ouverts à 53, répartis ainsi (ces chiffres concernent les spécialités documentation et archives) :

- concours externe : 35 postes
- concours interne : 18 postes

Pour s'inscrire : <https://ocean.siec.education.fr/inscricnetCNC/menu-MCC.html>

Pour davantage d'informations sur le concours, consultez l'arrêté d'ouverture du concours, les annales et les rapports de jury des sessions précédentes (2011 et 2006 pour les concours externe et interne) : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Concours-et-examens-professionnels/Filiere-de-la-documentation/Charge-e-d-etudes-documentaires>

Le groupe « statuts et concours » de la COFEM reste très mobilisé et vigilant sur les concours de la fonction publique territoriale (assistant, assistant principal, attaché de conservation, conservateur du patrimoine) comme de la fonction publique d'État (chargé d'études documentaires et conservateur du patrimoine) organisés en 2016 et début 2017.

L'AAF collecte les informations pour analyser les difficultés d'inscription, les conditions d'organisation ou encore les calendriers de publication des résultats afin de compiler l'ensemble des informations et engager des actions vers les centres de gestion et leur proposer des voies d'amélioration.

Pour toute demande relative aux concours, pour compléter nos informations si vous y avez constaté des lacunes, pour partager vos retours d'expérience (en tant que candidat ou membre de jury) ou encore pour nous aider dans nos démarches auprès des centres de gestion, n'hésitez surtout pas à nous contacter à [cofem@archivistes.org](mailto:cofem@archivistes.org) ! L'AAF se mobilise sur l'amélioration des concours parce qu'ils concernent la réalité d'un grand nombre d'archivistes français ; pour être sûrs que nos actions soient efficaces dans ce domaine, nous avons toujours besoin de volontaires pour collecter les informations, rédiger des courriers, coordonner nos actions, etc. Si vous avez envie que l'AAF continue ses actions et que vous vous sentez concernés par l'amélioration des concours, peut-être est-ce l'occasion de vous engager et de nous rejoindre ?

Pierre-Frédéric BRAU, président de l'AAF

Chloé MOSER, pilote de la Commission Formation, Emploi, Métiers